

Orientation	Gérer durablement les ressources en assurant la qualité du cadre de vie et de la biodiversité			
Objectif	Favoriser et accompagner la mutation vers une gestion durable des espaces agricoles, forestiers et verts			
Action N°30	Mettre en place une réglementation sur le boisement des parcelles			
DESCRIPTION DE L'ACTION				
Descriptif/ contexte	Le Pays Boulonnais dispose d'une surface boisée déjà importante avec de grands massifs forestiers et un maillage bocager dense (sources importantes de stockage du carbone). Depuis quelques années des boisements anarchiques de terres agricoles, en timbre-poste, ont tendance à se développer avec des impacts sur les paysages, sur la biodiversité et sur l'agriculture. Il est donc nécessaire d'accompagner le développement des boisements afin de les concilier avec les autres enjeux du territoire.	Effets sur :		
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	
		<input type="checkbox"/>	GES	
		<input type="checkbox"/>	EnR	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Séquestration	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Préserver l'identité bocagère du Pays Boulonnais Préserver le rôle des prairies et leurs fonctions dans les écosystèmes du Boulonnais Permettre une meilleure gestion des boisements par rapport aux surfaces agricoles.			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
Etapes opérationnelles		Maître d'ouvrage	Calendrier	
CCDS : 9 communes en cours d'élaboration d'une réglementation de boisement		EPCI / Communes/ département		
Présenter la démarche de mise en place de la réglementation de boisement aux communes du Pays boulonnais		EPCI / Communes/ département	2020	
Accompagner l'élaboration de la règlementation de boisement auprès des communes		EPCI / Communes/ département	2021	
PILOTAGE DE L'ACTION				
Animateur	Service	Partenaires		
Pays Boulonnais		Agriculteurs, EPCI, Département 62, PNR		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail	Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
en cours d'identification				
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	Nombre de communes ayant délibéré pour la mise en place d'une réglementation de boisement Nombre de réglementation arrêtées			
Incidences environnementales potentielles	Séquestration carbone Préservation des ressources et des milieux naturels Lutte contre le ruissellement Amélioration de la qualité de l'air			
Mesures ERC*				
Gain Energie- Climat	Réduction GES (tCO2e)	Réduction polluants	Réduction conso (MWh)	Production ENR (MWh)
	-		-	-

Hypothèse prise : /

+ Incidences potentielles positives // - Incidences potentielles négatives

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

